

L. 83

Mr et Mme RICHARD Jean-Paul

11 rue des grands Coteaux

85340 Ile d'Olonne

Mairie de L'Ile d'Olonne

Le commissaire enquêteur,
Luc BOUILLAUD
Luc Bouillaud

Commissaire enquêteur Mr BOUILLAUD Luc

2 Bis rue Georges Clemenceau

85340 ILE D'OLONNE

L'Ile d'Olonne le 26 Septembre 2013

Objet : Contestation et Réclamation sur le nouveau aménagement foncier dossier 5340C et 5340 M

Envoi en AR

Monsieur,

Je viens vers vous à ce jour au sujet de l'aménagement foncier de mes parcelles E99, E100, E101, E102 et E33.

En ce qui concerne la parcelle E33, lieu dît la Chevalerie, à Olonne sur Mer. Je suis contre le faite que vous modifier le sens de ma parcelle ce qui de plus n'a pas vraiment de sens à par favorisé Mr Chevalier hors que cette parcelle a été découpé de cette façon à l'époque, pour Mr Chevalier et moi-même pour que personne ne soit défavorisé, Mr Chevalier avait bénéficié d'une parcelle plus grande comme mon terrain était en bord de route. Lors de la première enquête publique on nous à proposer de laisser un passage de 6 mètres à Mr Chevalier pour qu'il puisse rejoindre sa parcelle chose que nous avons accepté, pour nous la solution avait été décidée et maintenant qu'elle surprise de recevoir ses nouveaux aménagements que je conteste activement.

Pour les parcelles E90, E100, E101, E102 lieu dît les Galetières, pourquoi serais-je exproprier de mes parcelles pour devoir partir ailleurs et mettre à ma place encore Mr Chevalier au lieu de me laisser mes parcelles et de donner celle que vous me proposer à Mr Chevalier, je ne vois pas l'intérêt de me faire partir de mes parcelles pour y placer quelqu'un d'autre. Je ne suis pas d'accord avec vos propositions.

Je vous demande de prendre en considérations mes revendications. Je conteste fermement ces nouveaux aménagements et vous demande de bien vouloir étudier mon point de vue et de bien vouloir ne pas changer mes parcelles comme je l'ai es héritées depuis toujours. Ce sont des terrains de famille qui ont une histoire, mon histoire, j'espère et j'appelle à votre compréhensions pour ne pas à avoir à recourir à tous les moyens mis à notre dispositions pour annuler votre nouvelle aménagement.

Je vous prie, Monsieur le commissaire enquêteur, d'agrèer mes sincères salutations.

RICHARD J.P.

Richard

E. 84

M. Regnault
La Bajonnière
85340 l'île d'olonne
0251907610
bajonniere@orange.fr

Le commissaire enquêteur,
Luc BOUILLAUD

l'île d'olonne , le 30/09/2013

pour le GFA La Bajonnière
Compte 90

Le bois qui jouxte la Bajonnière (parcelles C 1031,1032,1033,1034) reste coupé en deux parties à cause de l'accès qu'il faut laisser au champs de l'autre côté de l'auzance.(parcelle 672, Vairé). Le passage de la rivière se fait par un petit pont très ancien, en pierres, en assez mauvais état. Ce pont n'a ni la largeur, ni la solidité face aux engins agricoles de gros gabarit qui doivent depuis peu l'emprunter. A terme, l'exploitant en place devra agrandir le passage et le consolider, faisant disparaître un peu de patrimoine ancien.

Le remembrement propose de créer un accès à l'ouest de la parcelle 1031 pour la parcelle 1030, qui se trouve au bord de la rivière. On pourrait créer un pont au bout de cet accès permettant les gabarits modernes et désenclaver la parcelle 672 .

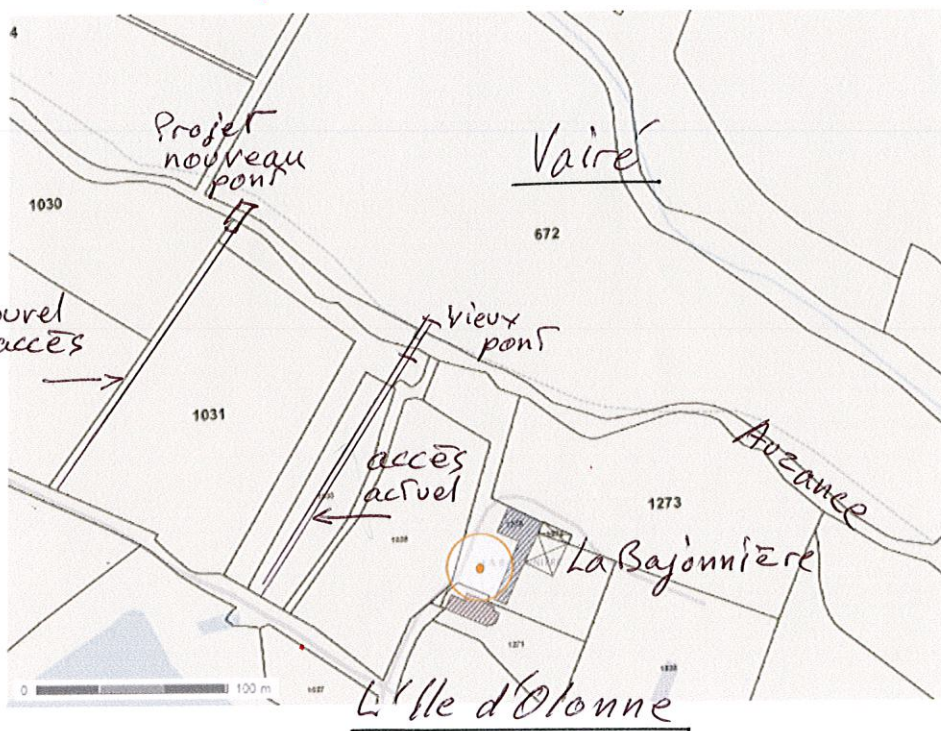
L'exploitant de la parcelle 672 aurait ainsi une solution pérenne, le GFA la Bajonnière retrouverait l'intégrité de son bois et le vieux pont serait préservé, pour une rénovation éventuelle ultérieure.

Bien sûr, ce projet a un coût, mais j'ai vu construire à peu de frais des franchissements de ce type (poteaux électriques et radier béton recouvert de terre ou gravier), avec habillage pour l'esthétique.

J.R. Regnault, pour le GFA La Bajonnière.

Pièces jointes :
parcelles concernées, avec existant et projet
photo du vieux pont

parcelles concernées



Le commissaire enquêteur,
Luc BOUILLAUD

Handwritten signature in red ink.

L 8H



L 86



Rambouillet le 04/10/2013

L. 85

Le commissaire enquêteur,
Luc BOUILLAUD

Luc Bouillaud

N° de Compte: 830c
M^r Bonneau Jean-Jacques
Epoux de Mme Rousseaux Colette
22 rue du Grand Mail.
78120 Rambouillet.

LRAR

à

M^r Luc Bouillaud
Commissaire Enquêteur
2 bis rue Georges Clemenceau
85340 l'Île d'Olonne

Monsieur.

Suite à votre courrier d'Avis d'Enquête Public sur le projet d'aménagement foncier agricole et forestier de la commune d'Olonne sur Mer et de l'Île d'Olonne.

Je vous signal comme nous l'avons dit en Juillet 2011 que nous n'étions pas vendeur de notre terrain, et que nous souhaiton le conserver. Nous n'acceptons de l'échanger contre un autre terrain situé au alentour, dont l'état de Friche nous entraînerais. à des travaux coûteux.

En esperant que notre requette sera prise en consideration.
Veuillez recevoir, Monsieur, mes salutations

Luc Bouillaud



VENDÉE
CONSEIL GÉNÉRAL

L. 86

REÇU LE
09 OCT 2013

Le commissaire enquêteur,
Luc BOUILLAUD
mlst

Monsieur Luc BOUILLAUD
Commissaire Enquêteur
Mairie
2, bis rue Georges Clémenceau
85340 - L'ILE D'OLONNE

**Direction des Infrastructures Routières,
Maritimes et des Transports**

Pôle Technique/DGP/Service Grands Travaux

Dossier suivi par : Loïc LE MAITRE
02.51.44.
N° à rappeler : 02.51.44.40.50
Réf. : LLM/MG13.159
La Roche-sur-Yon, le : 07 OCT. 2013

Mairie de L'ILE D'OLONNE				
le	PR	VISA	INFO	CLAS
Maire				
Secrétaire				
Christian GAUVRIT				
Nadine PERRACHEAU				
Olivier GIRARD				
Gilbert CHAILLOU				
Francis BOSSARD				
Stéphane VIOLLEAU				
Service Technique				

OBJET : Déviation d'OLONNE SUR MER.
Enquête relative à l'aménagement foncier.

P. J. : 2 plans.

Monsieur,

Les emprises routières de la déviation d'OLONNE SUR MER, telles qu'elles figurent sur le plan d'aménagement foncier ont été établies sur la base de l'arrêté préfectoral d'utilité publique.

Pour faire suite à une demande locale au niveau de l'échangeur dit de Beauregard, nous avons besoin d'une emprise complémentaire du fait de la décision récente de créer une bretelle supplémentaire au nord ouest de l'échangeur et pour tenir compte du caractère instable des talus entre le chemin de La Cochetière et la rue Emile Lansier.

Cette emprise de l'ordre de 2 500 m² pourrait être compensée en cas de besoin par des terrains agricoles, propriété du département et qui sont situés dans le triangle délimité par la RD 760, la déviation et la rue Emile Lansier.

Afin de permettre d'apprécier notre demande vous trouverez ci-joint 2 plans sur lesquels ont été reportés l'emprise complémentaire nécessaire ainsi que le terrain qui peut être remis à disposition de l'aménagement foncier.

Par ailleurs afin d'accéder au bassin de décantation des eaux routières (cf plan ci-joint) nous souhaitons que l'ancien chemin desservant la ferme de Beauregard soit conservé. En outre celui-ci présente un intérêt paysager et écologique certain.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous pourrez obtenir auprès de Loïc LE MAITRE au 02.51.44.40.50.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Conseil Général
Direction des Infrastructures Routières, Maritimes et des Transports
40 rue du Maréchal Foch - 85923 La Roche sur Yon cedex 9
Tél. 02 51 34 48 48 - Fax. 02 51 44 88 85 - www.vendee.fr

Le Directeur des Grands Projets
Joseph LAHAYE
Joseph LAHAYE

1

2

2 plans joints

L. 87

ERAL DOMAINE ST NICOLAS
FAMILLE MICHON
11 RUE DES VALLEES
85470 BREM SUR MER

Le commissaire enquêteur,
Luc BOUILLAUD

mlap

ENQUETE PUBLIQUE
AMENAGEMENT FONCIER
L ILE D'OLONNE

DEMANDES DE MODIFICATION ET DE PRIISE EN COMPTE DE RECLAMATIONS :

TC

Evacuer les tas de gravats sur ZI . 72 & 73 et non étalement sur terrain viticole classé AOC, ainsi que déblai gravas tuiles et déchets agricoles sur parcelle E2 254.255.256.257.

Changer la disposition des collecteurs n° 89 : 2 descentes à la route, pas de transversale le long du talus, afin de na pas gêner la culture en place.

Pas de défrichage parcelle N° 126 (B 457 ou 458) mais défrichage des B 472. à 484 dans la mesure du possible autorisé par l'étude d'impact, et > 477 à défricher.

Redresser limite ZE 28/29.

Indemnisation de la vigne sous emprise E 226

Supprimer le défrichage de la vigne (Chantier N° 55)

le 4-10-2013

L. 87

ERAL DOMAINE ST NICOLAS
FAMILLE MICHON
11 RUE DES VALLEES
85470 BREM SUR MER

Le commissaire enquêteur,
Luc BOUILLAUD

Luc Bouillaud

ENQUETE PUBLIQUE
AMENAGEMENT FONCIER
L ILE D'OLONNE

DEMANDES DE MODIFICATION ET DE PRIISE EN COMPTE DE RECLAMATIONS :

Evacuer les tas de gravats sur ZI. 72 & 73 et non étalement sur terrain viticole classé AOC, ainsi que déblai gravas tuiles et déchets agricoles sur parcelle E2 254.255.256.257.


Changer la disposition des collecteurs n° 89 : 2 descentes à la route, pas de transversale le long du talus, afin de na pas gêner la culture en place.

Pas de défrichage parcelle N° 126 (B 457 ou 458) mais défrichage des B 472. à 484 dans la mesure du possible autorisé par l'étude d'impact., ainsi que la D 427, et D 440.

Redresser limite ZE 28/29.

Indemnisation de la vigne sous emprise E 226

Supprimer le défrichage de la vigne (Chantier N° 55)



Le 09/10/13